

**Régie publique
« Eau des Lacs de
l'Essonne »**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Département de
l'Essonne**

SÉANCE DU LUNDI 27 JANVIER 2025

**Arrondissement
d'Évry**

DÉLIBÉRATION N°01.25

Régie publique
Eau des Lacs de l'Essonne

-

Tarif Eau

-

Vote :

À la majorité
6 votes Pour
2 abstentions

L'an deux mille vingt-cinq, le dix janvier, le Conseil d'Administration de la Régie publique « Eau des Lacs de l'Essonne », fut légalement convoqué pour une séance prévue le vingt janvier deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures.

Constatant un défaut de quorum, le conseil a de nouveau été convoqué le vingt-deux janvier deux mille vingt-cinq, et s'est réuni le vingt-sept janvier deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures en son sein au 33 avenue du Général De Gaulle à Viry-Châtillon, sous la présidence de **M. Laurent SAUERBACH**.

Présents : M. Philippe LAGAUTERIE, Mme Christèle LECLERC, Mme Aurélie TROUBAT, M. Jean-Marie VILAIN.

Absent : M Pierre BELL-LLOCH,

Absents excusés :

M. Jérôme BERENGER qui donne pouvoir à M Laurent SAUERBACH,
Mme Marie-France EECKHOUDT qui donne pouvoir M. Philippe LAGAUTERIE
Mme Arielle MERRINA qui donne pouvoir à Mme Aurelie TROUBAT,

Présents pour la Régie avec voix consultative :

M. Gilles MALAUSSENA, Mme Carine DEPUILLE ; M Michael GUYOT ;
Mme Sandra MADEIRA, Mme Aline WARDINI,

Présents pour l'EPT Grand Orly Seine Bièvre avec voix consultative :

Mme Delphine SIGNOR,

Secrétaire de séance : M Philippe LAGAUTERIE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu la délibération n°118.13 de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne du 5 décembre 2013, portant transformation de la régie publique à autonomie financière « Eau des Lacs de l'Essonne » en régie dotée de la personnalité morale et financière,

Vu la délibération n° 01.24 du 22 janvier 2024 portant sur l'adoption des tarifs applicables et des interventions au service de l'eau sur la commune de Viry-Châtillon pour l'année 2024,

Entendu l'exposé de Laurent SAUERBACH

À la majorité le Conseil d'Administration, (6 votes Pour et 2 abstentions)

Délibère et Approuve pour 2025, la reconduction à l'identique pour la dixième année consécutive, des tarifs appliqués en 2024 tant pour la vente d'eau que pour la part fixe, tels qu'ils apparaissent dans le document annexé à la présente délibération,

Donne pouvoir au directeur de la régie afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération,

Dans le but de préserver les capacités d'investissement de la Régie, Monsieur LAGAUTERIE s'abstient en invoquant l'opportunité d'une hausse des tarifs de l'eau à hauteur de 66% de l'inflation, ce pourcentage représentant la proportion du cout d'achat d'eau dans le budget.

Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le

ID : 091-799521505-20250127-DELIB0125-DE

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- **Monsieur le Président de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,**
- **Madame la Préfète du Département de l'Essonne,**
- **Monsieur le Comptable public, Responsable de la Trésorerie Publique**

Le Président,



Transmis en Préfecture le **12 FEV. 2025** Publié le **12 FEV. 2025**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

ANNEXE à la Délibération n°01.25
TARIFS 2025 APPLICABLES AU SERVICE DE L'EAU ET AUX INTERVENTIONS DE LA REGIE PUBLIQUES
EAU DES LACS DE L'ESSONNE

	Part fixe	Part gratuite	Tranches	Tarifs 2025	
				Avant part gratuite	Après part gratuite
Domestique Individuel et collectif	OUI Tarif unique de 20 € ht	3 %			
			0- 120m3	1,225 €/m3	1,188€/m3
			>120 et < 200 m3	1,522 €/m3	1,476€/m3
			>200 m3	1,687 €/m3	1,636€/m3
Professionnel	Oui selon diamètre de compteur ⁽¹⁾ Tableau ci-dessous	NON	/	1,964 €/m3	
Administration et personne morale			/	1,738 €/m3	
Spécial incendie			/	1,964 €/m3	
Atypique (forains, chantiers...)	NON	NON	Frais d'installation	173 € ht	
			Mise à disposition matériel provisoire avec comptage	11,78 €	
				1,964 €/m3	

⁽¹⁾ Diamètre	Part fixe
15 mm	35 €
20 mm	92 €
30 mm	346 €
40 mm	535 €
60 mm	1 623 €
80 mm	2 900 €
100 mm	3 898 €
150 mm	6 730 €
200 mm	12 066 €

Envoyé en préfecture le 12/02/2025

Reçu en préfecture le 12/02/2025

Publié le

ID : 091-799521505-20250127-DELIB0125-DE